



FACTURE 67

M *WTS*
Gumene Gera

le *17 5 2010* Doit

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIÉTÉ: En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

1	talossi	40000	40000
1	dixiennsi Abdou	40000	40000
1	Siyo Siyo	20000	20000
2	Martaw	50000	100000
3	Colpapi petite	5000	15000



RÈGLEMENT pour le:

Conditions de paiement pour paiement anticipé.

TOTAL H.T.

% T.V.A.

TOTAL T.V.A.

TOTAL T.T.C.

215000